

Gabarit d'une déclaration de principes par et pour les étudiant(e)s de droit, les candidat(e)s et les membres du Barreau de l'Ontario d'expression française ¹

En tant que membre ou futur(e) membre du Barreau de l'Ontario d'expression française, je reconnais que la discrimination, notamment sous sa forme systémique, constitue un obstacle à l'accès à la justice pour la communauté francophone dans toute sa diversité.

En m'engageant à valoriser l'égalité et à favoriser l'inclusion dans ma pratique, à mon lieu de travail juridique et dans ma vie publique, y compris au sein de la communauté juridique francophone. Je reconnais qu'en m'engageant à respecter ces valeurs, j'aide à promouvoir l'accès à la justice pour la communauté francophone dans toute sa diversité.

Ainsi, je m'engage à réaliser les objectifs de valorisation de l'égalité et à augmenter la diversité et l'inclusion en adoptant la déclaration de principes suivante :

a) Élimination de la discrimination et du harcèlement

Je suis conscient(e) qu'en vertu du *Code des droits de la personne de l'Ontario* (« Code »), chacun a le droit d'être à l'abri de tout harcèlement et de toute discrimination au travail. Je reconnais que même si le *Code* ne cite pas expressément « la langue d'expression » parmi les motifs illicites de discrimination, le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario accepte des requêtes liées à un certain nombre de motifs apparentés, tels que l'ascendance, le lieu d'origine, l'origine ethnique et, dans certaines circonstances, la race.

Je reconnais mon obligation de ne pas faire de discrimination ou de harcèlement contre quiconque en fonction des motifs énumérés dans le *Code* à l'égard de mon emploi d'autres personnes, ou dans mes relations professionnelles avec d'autres titulaires de permis. Je reconnais aussi mon obligation en vertu de l'article 3-2 du *Code de déontologie* d'informer et d'encourager mes client(e)s d'exercer, s'il y a lieu, leurs droits linguistiques, y compris leurs droits à l'emploi du français devant les tribunaux, pour assurer l'inclusion des francophones.

Je reconnais mon obligation de ne pas tolérer, encourager ou faire fi de toute forme de harcèlement ou discrimination au sens du *Code* dans mon lieu de travail juridique, ou dans mes relations professionnelles avec d'autres titulaires de permis ou toute autre personne. Je reconnais que le harcèlement et la discrimination sont souvent causés par des préjugés inconscients contre lesquels nous devons lutter.

Je reconnais que le droit d'être à l'abri de la discrimination et du harcèlement s'applique à toute personne à mon lieu de travail juridique : client(e)s, associé(e)s, professionnel(le)s salarié(e)s, étudiant(e)s, parajuristes, technicien(ne)s juridiques ou autres employé(e)s.

b) Respect des politiques en milieu de travail

¹ Ce gabarit a été mis au point grâce à un partenariat avec le Programme de pratique du droit, le RÉCLEF, le PCLF et l'AJEFO, y compris le Groupe de travail sur l'inclusion et la diversité de l'AJEFO, pour vous aider à créer votre déclaration de principes individuelle.

J'accepte d'examiner, de comprendre et de respecter toutes les politiques de mon lieu de travail juridique qui interdisent le harcèlement et la discrimination, et qui encouragent la diversité et l'inclusion en fonction des motifs énumérés dans le *Code* ou pour tout autre motif, y compris la langue d'expression. Je m'engage à développer ces politiques et les produire en français, si je suis en mesure de le faire.

Je signalerai toute observation ou allégation de harcèlement ou de discrimination.

Si on me le demande, je coopérerai dans toute enquête et procédure de plainte à mon lieu de travail juridique. Je m'emploierai à veiller à ce que les droits linguistiques de toutes les parties dans toute enquête ou procédure de plainte éventuelle soient respectés.

Je ne ferai pas de représailles, et ne menacerai pas d'en faire, contre quiconque dépose une plainte formelle de harcèlement ou de discrimination, ou coopère dans une enquête.

c) Promouvoir la diversité et l'inclusion

Pour promouvoir la diversité et l'inclusion, j'accepte de faire ce qui suit :

- examiner, comprendre et respecter toute politique à mon lieu de travail juridique qui encourage la diversité et l'inclusion en regard du *Code* ou pour tout autre motif, y compris la langue ;
- encourager une culture d'inclusion et de diversité à mon lieu de travail juridique, pour attirer et conserver les meilleurs employé(e)s, y compris les employé(e)s d'expression française, et mieux servir les besoins de mes client(e)s, dont les client(e)s d'expression française ;
- soutenir des stratégies à mon lieu de travail juridique (et au-delà, si approprié) qui vise à promouvoir la diversité et l'inclusion en regard du *Code* ou pour tout autre motif, y compris la langue, dans les décisions d'embauche, de promotion et de rétention ;
- coopérer avec le Barreau, mon lieu de travail juridique et les autres pour favoriser l'égalité, la diversité, l'inclusion et le respect des droits linguistiques, y compris l'offre active, dans la profession juridique et dans la communauté en général ;

d) Réconciliation

Comme titulaire d'expression française d'un permis du Barreau de l'Ontario, je comprends les impacts néfastes de l'assimilation linguistique et culturelle. Ainsi, je respecte les principes suivants :

- L'engagement envers la réconciliation ;
- La reconnaissance que le Canada abrite trois ordres juridiques distincts : la common law, le droit civil et les traditions juridiques autochtones ;
- La reconnaissance de la diversité du public de l'Ontario, qui comprend les peuples autochtones : les Premières Nations, les Inuits, les Métis ;
- La valorisation et la reconnaissance des cultures et des langues, y compris le français, des peuples autochtones : les Premières Nations, les Inuits, les Métis.

e) Servir les clients et le public

Je suis conscient(e) qu'en vertu du *Code*, chacun a le droit d'être à l'abri de la discrimination et du harcèlement à l'égard de la prestation de services, y compris les services juridiques.

Je fournirai des services juridiques de manière courtoise, équitable, sans discrimination ou harcèlement et de manière à promouvoir l'accès à la justice pour la communauté francophone dans toute sa diversité.

Je m'emploierai à veiller à ce qu'aucun client ou client éventuel ne se voie refuser des services ou ne reçoive des services inférieurs en raison d'un des motifs énoncés dans le *Code* ou de son utilisation du français.

Je respecterai la lettre et l'esprit des lois sur les droits de la personne dans mes relations professionnelles avec d'autres titulaires de permis et avec toute autre personne.